



**ALSACE  
FAN DAY**

## **CONCOURS N'IMPORTE COIFFES ! Du 1<sup>er</sup> avril au 31 mai 2025**

### **Règlement**

Dans le cadre de l'Alsace Fan Day, journée mondiale des amoureux de l'Alsace, organisée par l'Union Internationale des Alsaciens (UIA).

#### **Le concours**

L'UIA, dont le siège est 1 place de la Gare à 68000 Colmar, organise comme chaque année, pour la 8<sup>ème</sup> année consécutive, la journée mondiale des amoureux de l'Alsace, l'Alsace Fan Day. Cette année avec pour thème : la coiffe alsacienne.

Dans ce cadre, elle organise un concours de coiffe alsacienne et plus spécifiquement et exclusivement de « coiffe au grand nœud ».

#### **Principe du jeu**

Créez votre coiffe alsacienne à grand nœud ! Laissez libre cours à votre créativité et à votre imagination en créant une coiffe avec les matériaux de votre choix. Dimensions et coloris libres. La coiffe doit pouvoir être portée sur la tête et s'intégrer dans un défilé de mode.

#### **Durée du concours**

Le concours est ouvert du 1<sup>er</sup> avril au 31 mai 2025.

#### **Conditions de participation**

En Alsace, le concours est ouvert à toute personne physique majeure ou mineure, en individuel ou en groupe, à titre totalement gratuit.

Chaque participant ne peut déposer qu'une seule œuvre.

#### **Modalités de participation**

Pour participer, envoyez une vidéo montrant la coiffe sous tous ces angles par le biais de <https://wetransfer.com/> à [contact@alsacefanday.com](mailto:contact@alsacefanday.com) au plus tard le samedi 31 mai 2025.

Précisez vos informations de contact : nom, prénom, adresse, adresse mail et numéro de téléphone.

Attention, sans ses informations, il ne sera pas possible de vous contacter si votre coiffe est présélectionnée.





**ALSACE  
FAN DAY**

### **Droits de reproduction et protection des données personnelles**

Lors de sa participation, chaque participant accepte que sa coiffe soit photographiée et autorise l'UIA à fixer, enregistrer et reproduire les images ainsi prises par tous moyens techniques et supports (écran géant sur le parvis de la Collectivité européenne d'Alsace, revues UIA, réseaux sociaux, etc.), ainsi qu'à des tiers (Collectivité européenne d'Alsace et médias) et ce, sans aucune compensation financière.

Les noms des gagnants seront également publiés avec l'œuvre.

Les données relatives à l'identité et à l'adresse seront conservées le temps de l'organisation et du déroulement du concours : elles seront supprimées dans un délai de 3 mois à compter de la promulgation des résultats.

### **Diffusion**

Sur les réseaux sociaux des Alsaciens du Monde et des participants en taguant les publications : @alsacefanday et les hashtags : #alsacefanday #alsaciensdumonde #ilovealsace #madeinalsace #fetedesalsaciens #journéemondiale

### **Déroulement du concours**

Le jury présélectionnera dix coiffes le 1<sup>er</sup> juin sur la base des vidéos fournies. Les personnes présélectionnées seront averties par mail et seront invitées à déposer leur coiffe le 27 juin matin à la Collectivité européenne d'Alsace, à l'Hôtel d'Alsace, 1 place du quartier Blanc, Strasbourg. Le jury se réunira pour sélectionner les cinq œuvres gagnantes le jour même à 14h.

Toutes coiffes présélectionnées seront présentées lors d'un défilé organisé dans le cadre de l'Alsace Fan Day le 27 juin, les résultats du concours seront connus à l'issue du défilé.

### **Le jury**

Il est constitué de 4 personnes :

Victor Brunstein, Weinsanto, président du jury

Marie-Line Battaglia, Maison du Kochersberg,

Anne Wolff, Maison Bossert

Rita Tataï, atelier la Colombe (Geh't's in)

### **Les critères de sélection**

Seront pris en compte pour effectuer la sélection : la créativité, l'originalité, la dextérité, le soin apporté à la réalisation, le niveau de complexité de confection, les matières utilisées (avec respect de l'environnement) ... et le coup de cœur.

### **Description des lots**

Les gagnants seront récompensés par les lots suivants, en attente de réponse des sponsors

- Alsace et France métropolitaine : weekend spa (ADT)
- Repas gastronomique (UMIH)
- Montre UIA – Pierre Lannier (UIA)
- Caisse de crémant (UIA)
- Livre : Summerlied, l'Alsace en musique (UIA)





**ALSACE  
FAN DAY**

### **Communication des résultats**

Les résultats seront affichés à l'UIA et communiqués par mail à partir du 1er juin 2025.

### **Remise des prix**

Les prix seront remis aux lauréats au cours d'une cérémonie le 27 juin 2025 à 19h à la CEA à Strasbourg. Dix coiffes seront sélectionnées puis présentées par un ou deux mannequins ou par des têtes type « Stockman ». Si la coiffe est composée de matière périssable, prévoir d'en réaliser une pour le 27 juin.

### **Acceptation du règlement**

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

### **Cas de force majeure / réserves**

La responsabilité de l'organisateur ne saurait être encourue si, pour un cas de force majeure ou indépendant de sa volonté, le jeu devait être modifié, écourté ou annulé. L'organisateur se réserve le droit de procéder à toute vérification qu'il jugera utile, relative au respect du règlement, notamment pour écarter tout participant ayant effectué une déclaration inexacte ou mensongère ou fraudée.

### **Litiges**

Le Règlement est régi par la loi française. Toute difficulté d'application ou d'interprétation du Règlement sera tranchée exclusivement par l'organisateur.

Il ne sera répondu à aucune demande ou réclamation téléphonique concernant l'application ou l'interprétation du présent règlement. Toute contestation ou réclamation relative au Jeu et au tirage au sort devra être formulée par écrit à l'adresse suivante : Union Internationale des Alsaciens, 1 place de la Gare à 68000 Colmar.

Aucune contestation ne sera prise en compte huit jours après la clôture du Jeu.